



LES LABORATOIRES DU FAIRE ENSEMBLE

**Un parcours de formation-action pour
structurer les alliances territoriales au service des aidants et des personnes vulnérables**

En partenariat avec

Association des Petits frères des pauvres, APF France handicap,
Monalisa, Unapei, Uniopss et l'Association française des aidants.

Avec le soutien financier de

Agence nationale de cohésion territoriale, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse
centrale de la mutualité sociale agricole, Crédit mutuel, Fondation de France, Fonjep, MACIF

Présentation du projet

Table des matières

Préambule	4
Les Laboratoires du Faire ensemble (2026-2028)	6
Coordination générale.....	6
Partenaires	6
Quel est le besoin ?	6
Pour qui allons-nous agir et dans quel but ?	7
Périmètre du projet	7
Les bénéficiaires directs	7
Les bénéficiaires indirects	8
Les transformations recherchées	8
Comment allons-nous répondre au besoin ?	8
1. Préparation des terrains (septembre 2026 – février 2027).....	8
2. Déploiement des parcours de formation-action (fév. 2027 – décembre 2027)	9
3. Capitalisation et essaimage (janvier. 2028 – déc. 2028)	10
Gouvernance du projet	10
L'équipe-cœur.....	10
Les équipes locales	11
Les partenaires financiers.....	12
Modèle socio-économique du projet.....	12
Les compétences mobilisées	12
Les moyens matériels et financiers	13
Plan de financement	14
La valeur sociale créée (démarche d'évaluation du projet)	14
L'état de la recherche de fonds au 30 juin 2026.....	15
ANNEXES.....	17
L'équipe de la Fonda	17
Les salariées et salariés de la Fonda impliqués	17
Charlotte Debray	17
Bastien Engelbach	17
Quentin Vaissaire.....	17
Les experts associés	18
Yannick Blanc	18

Philippe Chabasse.....	18
Alain Legrand.....	18
Françoise Fromageau	19
Présentation de la Fonda : engagée pour la cause des associations depuis 45 ans	20
Deux pôles d'activités cohérents : un <i>think-and-do tank</i>	20
Budgets prévisionnels de l'association 2026-2028.....	22

Préambule

Dans le cadre de l'étude prospective participative sur l'engagement des proches aidants conduite en 25-26, la Fonda et ses partenaires ont identifié un scénario d'un futur souhaitable. Dans ce scénario, l'essor du numérique est mis au service du soin et du lien, il améliore l'accès aux droits, l'efficacité des accompagnements et la résilience des systèmes d'acteurs en cas d'événements extrêmes (canicule, incendies, épidémies...). Il ne remplace pas l'humain, mais permet aux professionnels de se recentrer sur l'accompagnement social et les soins, et aux aidants familiaux de souffler un peu et de se concentrer sur la relation avec leurs proches.

Cela implique une **rénovation profonde du cadre institutionnel**, où la coopération remplace la compétition et la lourdeur administrative. On peut imaginer des collectifs de personnes, d'institutions, de professionnels, d'habitants, qui se coordonnent durablement à l'échelle d'un territoire pour répondre ensemble à des besoins sociaux, sans hiérarchie verticale, en mettant en commun leurs ressources.

Dans ces « communautés d'action », les aidants sont considérés comme des ressources essentielles d'une chaîne d'acteurs interdépendants, organisés pour répondre ensemble aux besoins des personnes vulnérables. Cela permet d'éviter de laisser des personnes de côté, d'anticiper les besoins non-couverts et cela redonne du sens et de l'efficacité à l'engagement dans le champ sanitaire et social.

Ce futur « souhaitable » n'est pas une utopie hors-sol ; il est la projection cohérente de milliers de pratiques de terrain qui existent déjà, à petite échelle, dans des collectifs qui résistent, innovent et coopèrent malgré les difficultés – ou pour y faire face ensemble. On peut citer les exemples de Monalisa et ses équipes citoyennes, des Communautés professionnelles territoires de santé, des Cités éducatives, des Chartes territoriales des aînés de la CCMSA, de l'Animation de la vie sociale pilotée par la CNAF, ou encore, de l'émergent Service public départemental de l'autonomie déployé par la CNSA...

Ces initiatives répondent à une **véritable appétence des acteurs sociaux pour sortir des silos**, dialoguer et coopérer autour de projets de territoires, mutualiser des connaissances et des moyens, et donner du sens à l'engagement de chacun pour l'intérêt général.

A l'instar de l'Objectif de développement durable 17 (Partenariats pour le développement durable) de l'Agenda 2030, cette invitation à davantage coopérer est de plus en plus présente dans les politiques publiques. Mais elle est livrée sans mode d'emploi.

Or, depuis 2014, la Fonda [documente](#), expérimente et consolide un ensemble d'outils et de méthodes permettant aux acteurs associatifs de s'inscrire dans des **communautés d'action** et d'en valoriser l'impact collectif. Elle publie en 2022 le [Guide méthodologique du Faire ensemble](#) et transmet ces connaissances via des [formations](#) et des [accompagnements](#).

Les Labos du Faire ensemble, parcours de formation-action adapté à la question de l'engagement des proches aidants au sein de systèmes d'acteurs du soin et du lien, entendent prolonger la transmission des méthodes et outils du Faire ensemble, favoriser la montée en compétences coopératives des acteurs locaux, et ce faisant, contribuer à outiller la transformation des politiques publiques, en opposant à la logique prévalente de compétition (appels d'offres, concours, appels à projet, mesure d'impact performative, ...) la logique vitale de la coopération.

Les Laboratoires du Faire ensemble (2026-2028)

Résumé : Un parcours de formation-action pour aider les écosystèmes d'acteurs au service de l'engagement des aidants à se doter de stratégies d'impact collectif et d'en mesurer les effets sur le développement durable des territoires.

Coordination générale

La Fonda, association reconnue d'utilité publique, accompagne depuis 45 ans le développement de la vie associative en France. Grâce à la prospective participative, elle éclaire les réflexions stratégiques des responsables associatifs et de leurs partenaires. Grâce à l'outillage méthodologique, elle accompagne les coopérations durables entre acteurs au service de l'intérêt général.

Partenaires

- Les [Petits frères des pauvres](#), qui depuis 1946 luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies. Par ses actions, elle recrée des liens leur permettant de reprendre goût à la vie et faire partie du monde qui les entoure.
- [APF France handicap](#), qui depuis 1933 milite pour une société *inclusiverselle* et accompagne chaque année des milliers personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie.
- [Monalisa](#), rassemble depuis 2014 toutes celles et ceux engagés contre l'isolement social des personnes âgées. Autour de la mobilisation, 550 organisations, 66 dynamiques de coopération territoriale et 900 équipes citoyennes engagées.
- [Unapei](#), fondée il y a plus de 60 ans, qui regroupe aujourd'hui 330 associations animées par des bénévoles, des parents et des amis de personnes avec troubles du neurodéveloppement (déficience intellectuelle, autisme), polyhandicap ou handicap psychique.
- [Uniopss](#), créée en 1947, a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.
- [Association française des aidants](#), qui depuis sa création en 2003, écoute et porte la parole des proches aidants. Face à une prise en compte de leur situation encore insuffisante, voire négative ou parfois même condescendante, elle milite pour que les aidants soient pris en considération dans leur juste rôle et à leur juste place au sein de notre société.

Quel est le besoin ?

Impulsé en 2025, le projet répond au besoin des acteurs locaux, et en particulier les professionnels, les agents publics ou les bénévoles occupant une fonction de "coordinateur ou coordinatrice de territoire".

Le parcours de formation-action entend **renforcer leur capacité à coopérer** avec les acteurs de leur écosystème territorial, afin **d'améliorer l'accompagnement offert aux proches-aidants et aux personnes aidées**, en particulier **les plus vulnérables**.

En effet, une consultation conduite auprès des partenaires a montré

- d'une part l'appétence des acteurs du soin et du lien, lassés de travailler en silo voire en compétition, pour les partenariats et les dynamiques de coopération territoriale autour des personnes vulnérables,
- d'autre part, le déficit de méthodes et d'outils pour
 - structurer ces coopérations territoriales, en incluant les premiers concernés,
 - les animer dans la durée, en dédiant des ressources humaines,
 - en mesurer les résultats et les effets indirects sur le territoire.

Le projet s'inscrit par ailleurs dans le cadre de l'Agenda 2030 des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier :

- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes (ODD 1),
- Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges (ODD 3),
- Réaliser l'égalité des sexes (ODD 5)
- Réduire les inégalités entre les territoires et en leur sein (ODD 10)
- Bâtir des villes et des territoires ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (ODD 11)
- Renforcer l'engagement citoyen des individus et leur participation à la vie démocratique, en restaurant la confiance dans les institutions (ODD16),
- Outiller des partenariats efficaces entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile, en structurant la coopération et la mise en cohérence des actions en faveur de la solidarité et de la transition juste (ODD17).

Pour qui allons-nous agir et dans quel but ?

Périmètre du projet

L'action se tient **en France**, plus particulièrement sur des territoires plus fragiles, comme les zones montagnardes, rurales ou concernées par la politique de la ville.

Les bénéficiaires directs

- Les « acteurs du soin et du lien » : bénévoles et salariés engagés dans le champ de la lutte contre l'isolement, les exclusions et le soutien aux aidants : environ 60 personnes.
- Les coordinateurs et coordinatrices des associations partenaires, salariés et bénévoles responsables d'impulser, de structurer et d'animer les stratégies coopératives territoriales : environ 40 personnes.
- Aidants et personnes accompagnées : conjoints, parents, enfants, membres de la famille plus éloignés, mais également voisins, amis ou proches : selon le service statistique ministériel dans les domaines de la santé et du social en 2021, 9,3 millions

de personnes déclarent aider régulièrement, financièrement ou psychologiquement, un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Parmi elles, une majorité de femmes, de personnes elles-mêmes vieillissantes, mais aussi, un demi-million de mineurs.

Les bénéficiaires indirects

- Autres associations, fonds et fondations, entreprises de l'ESS et acteurs publics agissant dans le champ de l'action sanitaire et sociale, du développement social et culturel, en France.
- Autres acteurs clefs du territoire (employeurs, pouvoirs publics, acteurs de la prévoyance, de l'assurance, acteurs de l'appui et du conseil, agences publiques...)

Les transformations recherchées

- Montée en compétences coopératives des professionnels, des responsables bénévoles et de leurs organisations locales et nationales
- Amélioration des parcours d'accompagnement proposés aux aidants et aux personnes aidées, adaptés à leurs besoins, attentes et contraintes
- Développement des coopérations territoriales en faveur d'une société inclusive, juste, robuste et solidaire
- Contribution à l'atteinte des ODD 1, 3, 5, 10, 11, 16, grâce à l'ODD 17.

Comment allons-nous répondre au besoin ?

Apportant une brique méthodologique permettant **d'amplifier l'impact social collectif** du tissu d'acteurs locaux, dont les aidants et les aidés, les « Laboratoires du Faire ensemble » proposent à des écosystèmes un **parcours de formation-action collective**. Le parcours est complété par l'animation d'**une communauté de pratiques et une capitalisation** méthodologique, dans la perspective d'un **essaimage**.

Le déploiement du projet comprend quatre phases :

1. Préparation des terrains (septembre 2026 – février 2027)

Cette étape est cruciale pour le bon déroulement du projet et l'atteinte des objectifs. Il s'agit de mener à bien les tâches suivantes :

- Conception du dispositif de travail
- Recherche de fonds
- Conventionnement
- Appel à manifestation d'intérêt et constitution des équipes de pilotage des terrains
- Mise en place des espaces de régulation et des outils de l'équipe de pilotage
- Consultation des bénéficiaires pour déterminer leurs besoins, attentes et contraintes
- Validation des objectifs pédagogiques et des formats
- Élaboration des contenus pédagogiques
- Élaboration des éléments de communication

- Information et mobilisation des bénéficiaires directs
- Préparation du séminaire de lancement.

Durant cette étape, le comité de suivi jouera un rôle déterminant, pour valider le dispositif de travail, l'appel à manifestation d'intérêt, participer aux réunions d'information proposées aux volontaires, sélectionner les écosystèmes locaux qui seront accompagnés tout au long du parcours de formation-action, participer à l'évaluation continue des temps-forts.

2. Déploiement des parcours de formation-action (fév. 2027 – décembre 2027)

Chaque parcours comprend **huit temps-forts** :

- une journée de lancement, en présentiel,
- six séquences en distanciel et en présentiel, combinant apports théoriques et mises en pratique sur les enjeux, méthodes et outils pour structurer la coopération entre les aidants, les personnes aidées, et les autres acteurs du soin et du lien.
- une journée de clôture, en présentiel.

L'inscription du parcours dans la durée permet aux participants d'échanger sur l'application concrète des apprentissages à leurs pratiques professionnelle ou bénévole pendant et entre les séquences.

Pour chaque séquence des supports sont élaborés :

- Des fiches de présentation d'éléments théoriques et méthodologiques
- Des fiches d'animation
- Des matrices, supports d'animation, exercices.

Chacune des séquences combine apports théoriques, partages d'expérience et exercices pratiques. Les formats et les supports pédagogiques sont consolidés grâce à leurs retours d'expérience.

Les participants sont également consultés à l'issue de chaque séquence pour valider les connaissances et les compétences acquises. Ils sont associés à l'évaluation finale et à la validation du document de capitalisation.

Durant cette étape, le comité de suivi, formé de l'équipe cœur nationale mais aussi des équipes locales, se réunira régulièrement pour conduire l'évaluation continue du projet, consolider les ressources utiles à l'élaboration du

Notions et pratiques abordées

- Présentation de l'Agenda 2030 et sensibilisation à l'approche systémique du changement
- Élaboration d'une vision partagée des enjeux, grâce à la mise en commun de connaissances
- Formulation d'un horizon de changement et traduction en objectifs à atteindre ensemble
- Modélisation des contributions des parties prenantes à l'atteinte des objectifs, sous la forme d'une cartographie
- Élaboration du cadre et du dispositif de suivi-évaluation
- Structuration de la gouvernance et du schéma de communication, rédaction d'une charte de coopération
- Rédaction d'une feuille de route partagée
- Inscription de la coopération dans la durée par la formalisation d'une fonction de soutien (ou fonction "backbone").

guide pratique, et soutenir équipes locales dans la mise en pratique des apprentissages et la pérennisation des coopérations territoriales auxquels ils s'arriment.

3. Capitalisation et essaimage (janvier. 2028 – déc. 2028)

L'ambition est de coproduire un guide pratique du *Faire ensemble, avec et pour les aidants* (titre provisoire), mis en page et diffusé via les outils de communication des parties prenantes et des présentations publiques ou organisées sur-mesure.

Ce livrable sera sous licence Creative Commons, c'est-à-dire libre de droits pour un usage non commercial, avec mention des auteurs. Il sera intégré au centre de ressources en ligne de la Fonda (22 000 visiteurs uniques par mois) et sur ses réseaux sociaux (principalement LinkedIn, 11 000 abonnés).

Un événement de présentation sera coorganisé par les porteurs de projets, en lien avec les partenaires financiers. La Fonda pourra assurer ensuite des interventions publiques ou des animations sur-mesure pour l'ensemble de sa communauté.

Les partenaires du projet, ou tout autre acteur agissant dans l'intérêt général en faveur des aidants et des personnes aidées, seront outillés pour qu'ils assurent l'essaimage des bonnes pratiques dans leur réseau.

Le livrable fera aussi l'objet de diffusions auprès des associations partenaires, des porteurs de projets, et plus globalement, auprès des acteurs engagés dans des dynamiques de coopérations en faveur des aidants et des personnes aidées.

A cette étape, l'équipe-cœur et les équipes locales sont invitées à valider les ressources pratiques produites, à co-organiser des présentations, voire des ateliers d'appropriation, et diffuser les ressources dans leurs réseaux respectifs et mutuels.

Gouvernance du projet

L'équipe-cœur

La Fonda, et ses partenaires opérationnels forment l'équipe-cœur du projet. Ils le conçoivent, le déploient et l'évaluent de façon coordonnée. En amont, pendant et en aval du projet, ils assurent la communication, la capitalisation méthodologique et la transmission des repères méthodologiques aux acteurs du soin et du lien de leurs réseaux. Ils se dotent d'une convention de partenariat rappelant le socle de valeurs partagées, et précisant les objectifs, les actions et les engagements de chacun.

En tant que coordinatrice principale, l'association la Fonda s'engage à :

- assumer la coordination générale et la mobilisation des partenaires opérationnels,
- lever les fonds nécessaires au projet, assurer le suivi et la reddition des comptes,
- animer la consultation et à la mobilisation des participants,

- concevoir et animer le parcours de formation-action aux méthodes du Faire ensemble, mode d'emploi de l'ODD 17 adapté au champ du sanitaire social et médico-social,
- coanimer une communauté de pratiques professionnelles,
- mener une évaluation continue de la montée en compétences coopératives des participants et de l'atteinte des autres objectifs,
- assurer la capitalisation chemin-faisant et la rédaction d'un Guide pratique de la coopération dans le champ du soin et du lien, en vue de l'essaimage,
- informer les partenaires de tout changement impactant ses activités et recueillir leur accord préalable avant toute modification apportée au projet,
- mentionner les partenaires dans toutes ses communications relatives au projet.

En tant que membres de l'équipe-cœur, les partenaires opérationnels s'engagent à :

- mobiliser des référents locaux et structurer des équipes-cœur à l'échelle locale (aidants, salariés et bénévoles en appui des aidants, coordinateurs et coordinatrices de territoire),
- participer aux réunions de coordination du projet organisées par la Fonda,
- participer à l'organisation des temps forts (notamment lancement et clôture),
- prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement des participants le cas échéant,
- contribuer à l'évaluation continue du projet, notamment
 - en assurant un relevé des ressources humaines et matérielles mobilisées par les partenaires, en vue de leur valorisation comptable,
 - en relayant les questionnaires d'évaluation auprès des participants de leur réseau,
- contribuer à la capitalisation chemin-faisant et à la relecture du Guide pratique de la coopération dans le champ du soin et du lien,
- contribuer à la diffusion des livrables, en vue de l'essaimage,
- fournir à la Fonda tous les justificatifs administratifs, financiers et techniques nécessaires à la préparation des rapports intermédiaires et finaux,
- mentionner le partenariat avec la Fonda dans toutes leurs communications relatives au projet.

L'équipe-cœur peut s'élargir au fil du projet, le parcours de formation-action dit « les Laboratoires du Faire ensemble » étant ouvert aux salariés et bénévoles des associations partenaires, et à leurs partenaires locaux, publics comme privés, s'ils sont engagés pour l'intérêt général.

Les équipes locales

Composées de référents locaux des partenaires opérationnels, identifiées grâce à l'AMI (étape 1), les équipes locales seront l'interface de la Fonda pour préparer, déployer et évaluer les parcours de formation-action. Elles sont associées au pilotage global du projet,

bénéficient des connaissances consolidées par la Fonda lors de l'étude prospective participative, ainsi que l'expérience du Faire ensemble qu'elle a développé.

Les équipes locales sont également des partenaires clefs dans la phase de consolidation des ressources pratiques et leur transmission dans leurs réseaux. La Fonda est habilitée à former des formateurs, il est envisageable de mobiliser les fonds de la formation professionnelle pour faciliter leur implication dans le parcours de formation-action. Les personnes et les organisations participantes

Le projet bénéficiera en priorité aux professionnels des associations membres de l'équipe-cœur. Mais aussi, aux aidants, dans la diversité de leurs engagements, et aux personnes aidées.

Les partenaires financiers

Pour mener à bien ce projet, et couvrir les frais engagés pour son élaboration et sa coordination, des partenaires financiers sont mobilisés aux côtés de la Fonda et ses partenaires.

À ce stade le projet est financé par les contributions annuelles des partenaires associés, et l'Agence nationale de cohésion territoriale, la Caisse nationale des allocations familiales, Caisse centrale de la mutualité sociale agricole, le Crédit mutuel, la Fondation de France, le Fonjep, et la MACIF.

Les partenaires financiers sont invités, s'ils le souhaitent, à participer à la coordination du projet, ainsi qu'aux temps forts de lancement et de conclusion. Ils peuvent inviter les acteurs de leurs réseaux à s'inscrire au parcours de formation-action (dans la limite des places disponibles).

En contrepartie de leur générosité, le partenariat et leur logo sont mentionnés dans toutes les communications relatives au projet, sur tous les livrables, notamment le Guide méthodologique du Faire ensemble | Vers une société du soin et du lien. Ils bénéficient en outre d'un accès privilégié aux espaces de travail et aux expertises de la Fonda.

Modèle socio-économique du projet

Les compétences mobilisées

Pour mener à bien ce projet, la Fonda peut s'appuyer sur **la maîtrise des méthodes prospectives au service des acteurs associatifs**, et **les acquis des travaux menés depuis quinze ans** sur les « *communautés d'action* » et le *Faire ensemble*.

La communauté d'action est un concept élaboré et expérimenté par la Fonda à partir de 2015, inspiré de la notion de *stratégie d'impact collectif*, documenté par la revue d'innovation sociale de l'Université Stanford depuis 2011. L'expression désigne un dispositif de coopération stratégique, inscrit dans la durée, entre des acteurs volontaires appartenant à une diversité d'univers professionnels et institutionnels.

A partir d'un enjeu, d'un besoin collectif ou d'un objectif définis en commun, la communauté d'action se dote d'un socle de valeurs partagées, détermine une gouvernance, et désigne une fonction de soutien, notamment responsable de la démarche d'évaluation en continu, mais aussi de l'animation, de la communication et de la montée en compétences. Cette architecture et ses modalités permettent à chacun des acteurs appartenant à la communauté d'action de contribuer à l'atteinte de l'objectif commun, tout en continuant d'agir dans son périmètre de compétence et conformément à ses normes particulières.

La Fonda [documente](#), expérimente et consolide un ensemble d'outils et de méthodes permettant aux acteurs associatifs de s'inscrire dans des communautés d'action et d'en mesurer les effets. Elle publie en 2020 le [jeu Faire ensemble 2030](#), puis en 2022 le premier [Guide méthodologique du Faire ensemble](#) et transmet désormais ces connaissances via le projet ici présenté, ou des [formations](#) et des [accompagnements](#).

Pour coordonner le projet et le faire rayonner, la Fonda a avant tout besoin de mobiliser des moyens humains, de l'engagement, des compétences et du temps. Il s'agit de proposer des espaces de travail efficaces, mobilisant une diversité de profils (des participants, des salariés, des prestataires, des partenaires ou des bénévoles...) et de mettre en cohérence la diversité de leurs contributions à la réussite du projet.

Trois salariés de la Fonda, soit près d'un ETP par an, seront mobilisés pour mener à bien le projet (pour assurer les fonctions de coordination, ingénierie pédagogique, animation, évaluation, communication, recherche de fonds et gestion administrative).

La Fonda compte également sur la participation **d'une centaine d'experts bénévoles ponctuels et d'une équipe de cinq bénévoles réguliers**, mobilisés lors des différentes étapes du projet, notamment sur les contenus et l'ingénierie pédagogique, mais aussi sur la levée de fonds et le travail d'essaimage et d'influence.

Les contributions volontaires en nature (CVN) représentent 17 % de la valeur totale du projet.

Les moyens matériels et financiers

La Fonda mobilise des moyens matériels, comme un bureau situé à Paris 20^{ème}, des outils et des circuits d'information et de communication, ou encore des salles de réunion à Paris et sur les terrains.

La Fonda a recours à des services extérieurs : hébergement et maintenance du site, illustration et impression de publications, comptabilité et social.

La Fonda mobilise enfin des moyens financiers (113 k€ par an en moyenne)

- **Recettes d'activités** : 6 % du budget hors CVN (5 % en incluant les CVN)
- **Subventions publiques** : 44 % du budget hors CVN (37 % en incluant les CVN)
- **Financements privés** : 50 % du budget hors CVN (41 % en incluant les CVN)

Plan de financement

Nous tenons à ce que le parcours de formation-action soit gratuit pour les personnes participant, en dehors du temps qu'elles y consacreront.

Les charges 2025-2028

CHARGES	2025	2026	2027	2028	TOTAL CHARGES
Achats et services	22 340 €	32 867 €	27 500 €	25 000 €	107 707 €
Impôts et taxes	3 052 €	2 900 €	3 000 €	3 000 €	11 952 €
Personnel	90 900 €	80 456 €	81 000 €	81 500 €	333 856 €
Autres (frais de mission et réception)	- €	600 €	600 €	1 485 €	2 685 €
TOTAL CHARGES	116 292 €	116 823 €	112 100 €	110 985 €	456 200 €
					TOTAL CV
Emploi des contributions volontaires					
Mises à disposition de biens et services	1 200 €	4 800 €	4 500 €	4 500 €	15 000 €
Pro bono	- €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
Bénévolat	20 384 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	50 384 €
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	21 584 €	24 800 €	24 500 €	24 500 €	95 384 €
VALEUR TOTALE DU PROJET	137 876 €	141 623 €	136 600 €	135 485 €	551 584 €

Les produits 2025-2028

PRODUITS	2025	2026	2027	2028	TOTAL PRODUITS
recettes d'activité	8 292 €	7 316 €	8 600 €	7 485 €	31 693 €
subventions publiques	52 000 €	49 907 €	50 000 €	50 000 €	201 907 €
ressources privées	52 500 €	54 500 €	50 000 €	50 000 €	207 000 €
Autres (dons et cotisations)	3 500 €	7 100 €	3 500 €	3 500 €	17 600 €
TOTAL CHARGES	116 292 €	118 823 €	112 100 €	110 985 €	458 200 €
					TOTAL CV
Valorisation des contributions volontaires					
Mises à disposition de biens et services	1 200 €	4 800 €	4 500 €	4 500 €	15 000 €
Pro bono	- €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
Bénévolat	20 384 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	50 384 €
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	21 584 €	24 800 €	24 500 €	24 500 €	95 384 €
RESSOURCES TOTALES DU PROJET	137 876 €	143 623 €	136 600 €	135 485 €	553 584 €

La valeur sociale créée (démarche d'évaluation du projet)

En termes de création de valeur, le projet fera l'objet d'une évaluation continue, pilotée par l'équipe-cœur et les équipes locales, portant sur

- *Le qui* : les personnes concernées (les coordinateurs et coordinatrices de territoire, les aidants, les aidés, l'écosystème territorial),
- *Le quoi* : les résultats, les effets directs et indirects
- *Le comment* : les réalisations, les modalités de travail, les ressources mobilisées,
- *Le pourquoi* : la valeur créée pour les personnes, pour les organisations et pour le territoire.

L'évaluation sera coconstruite et déployée chemin-faisant, en trois temps (en amont, pendant et après le projet).

A partir de l'horizon de transformation recherché, l'équipe-cœur et les équipes locales seront invitées à formuler les questions évaluatives (par exemple : que voulons-nous montrer grâce à la démarche d'évaluation ? Que le projet répond-il bien aux besoins ? Qu'en nous avons

atteint nos objectifs ? Que les es moyens engagés sont cohérents avec les objectifs ? Que nous faisons mieux ensemble qu'avant le parcours de formation-action ? etc.).

Pour répondre aux questions évaluatives, les informations qualitatives et quantitatives (indicateurs) à collecter seront identifiées collectivement, puis sera établi le dispositif de collecte et d'analyse des informations (qui les collecte et quand, avec quels outils ?).

Ainsi, la valeur sociale, mais aussi les sources et les modalités de sa création, ainsi que la façon dont les transformations recherchées régénèrent les communs existentiels, seront étudiées.

La démarche d'évaluation continue permettra d'une part, de piloter l'action et en vérifier les effets, d'autre part de donner du sens à l'engagement des parties prenantes et enfin, de rendre compte de l'utilité de monter en compétences sur le Faire ensemble.

L'état de la recherche de fonds au 30 juin 2026

PRODUITS	2025	2026	2027	2028	TOTAL PRODUITS	% budget hors CV
Budget acquis	116 292 €	50 513 €	27 600 €	5 985 €	200 390 €	43,7
Budget quasi-acquis (convention en cours)		16 907 €	31 907 €	31 907 €	80 721 €	17,6
A trouver		51 403 €	52 593 €	73 093 €	177 089 €	38,6

À ce stade le projet est explicitement financé par la CNAF (20 000 €), la CCMSA (30 000 €), la confédération nationale du Crédit Mutuel (16 000 €) et Monalisa (1 200 €). Une partie des financements structurels de la Fonda est également fléchée sur le projet (MACIF, Fondation de France, FONJEP).

Ainsi, 61 % des financements nécessaires à la poursuite du projet sont assurés ou quasi-assurés. Nous levons encore près de 180 000 € pour le mener à son terme en décembre 2028.

Nous sollicitons un soutien financier inscrit, si possible, dans la durée du projet qui reste devant nous (2026-2028).

Nous sollicitons votre fondation pour un don de 30 000 € par an.

Une quinzaine de partenaires financiers potentiels ont été également sollicités.

NB : nous considérons les partenaires financiers comme des membres à part entière de l'équipe projet, les associons s'ils le souhaitent à la production des livrables et à la coordination générale du projet. Nous observons que cette pratique permet à chacun de s'enrichir des connaissances et des réseaux mis en commun. Autrement dit, nous proposons une démarche apprenante et coopérative.

C'est pourquoi les soutiens financiers peuvent être complétés par des mises en contact, un apport en expertise ou la mobilisation de compétences, un relais de communication et d'influence, une participation au pilotage des projets, ainsi qu'à leur évaluation et leur développement.

Inversement, nous avons à cœur d'apporter à nos partenaires financiers un cadre sécurisant, un accès privilégié à nos travaux et à nos canaux de communication et d'influence. De l'avis de nos partenaires sur d'autres projets, la Fonda est expérimentée, assure un rôle de tiers de confiance, maîtrise l'environnement du soin et du lien et partage les valeurs qui animent les acteurs non lucratifs. Avec ses partenaires, elle contribue activement à la transmission de connaissances et de compétences propres à nourrir les stratégies et améliorer les pratiques comme l'efficacité des formes d'engagement pour une société inclusive et durable.

ANNEXES

L'équipe de la Fonda

Les salariées et salariés de la Fonda impliqués

Charlotte Debray



Investie dans le monde associatif depuis 1996, Charlotte Debray a été parmi les premiers volontaires d'Unis-Cité, où elle est restée impliquée à différents titres pendant douze ans. Attachée au rapprochement du monde associatif de celui de l'entreprise, elle a travaillé pour de grands groupes, au cœur des politiques de mécénat ou de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). En 2010, elle a rejoint la Fonda, dont elle est désormais déléguée générale. Dans ce cadre, elle a notamment copiloté les exercices de prospective participative de la Fonda. Urbaniste de formation, elle a été auditrice du cycle « Adapter les territoires à +4 °C » de l'IHEDATE en 2025.

Bastien Engelbach



Diplômé en philosophie, Bastien Engelbach a été secrétaire de rédaction de nonfiction.fr. Il a ensuite été chargé de mission au réseau d'associations étudiantes Animafac.

Il a rejoint la Fonda en 2015 comme chargé de mission, puis coordonnateur des programmes.

Depuis 2024 il est responsable du volet *do tank* de la Fonda, notamment en charge de l'ingénierie pédagogique, des formations et des accompagnements sur le Faire ensemble et l'évaluation.

Quentin Vaissaire



Diplômé d'un master Économie sociale, solidaire et innovante à l'Université de Paris 8, Quentin Vaissaire a commencé sa carrière comme chargé d'études aux Beaux jours, une agence de design en politiques publiques.

Il est depuis 2023 chargé de mission à la Fonda, travaillant plus spécifiquement sur l'expérimentation « Structurer les coopérations pour résoudre les défis des territoires » et l'offre de formation et d'accompagnement.

Les experts associés

Yannick Blanc



Ancien élève de l'École normale supérieure (ENS) de Saint-Cloud et de l'École nationale d'administration (ENA), Yannick Blanc a été haut fonctionnaire au ministère de l'Environnement, puis au ministère de l'Intérieur. Nommé préfet du Vaucluse en 2012, puis préfet du Val-d'Oise en 2015, il a occupé le poste de Haut-Commissaire à l'Engagement civique de 2016 à 2019. Il a participé en tant que membre fondateur à la création de la Société française de prospective en 2013, et siège dans de nombreux conseils d'administration associatifs. Aujourd'hui, il est notamment président de la Fonda, de Futuribles International, de l'Institut français du monde associatif (IFMA) et de l'Association pour le développement de l'accompagnement à la stratégie et à l'innovation de l'intérêt général (ADASI).

Philippe Chabasse



Médecin, dirige un cabinet Conseil qui travaille dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) en matière de formation et d'accompagnement à la prise en compte des droits de l'Homme par l'entreprise. Il pilote actuellement un projet d'habitat social pour des personnes vieillissantes avec l'association Habitat et Humanisme en partenariat avec la société AG2R La Mondiale.

Après une expérience avec Médecins sans frontières, il a été pendant 20 ans co-directeur de l'association Handicap International. À ce titre, il a été en particulier vice-président du collectif des ONG françaises Coordination Sud, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme et de différentes instances représentant les ONG au niveau français et européen.

Il est co-fondateur du réseau de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL, Prix Nobel de la paix en 1997) et ancien auditeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale (AA55). Il est également chargé d'enseignement au Collège d'Europe à Bruges.

Alain Legrand



Ancien élève du CNAM, de l'Université Paris XII, spécialiste de l'ingénierie de la formation et des sciences de l'éducation, Alain Legrand a réalisé l'ensemble de sa carrière au sein du monde associatif dans le champ du handicap et de la santé.

Outre la responsabilité d'établissements médico-sociaux, il a été en charge de la direction des programmes nationaux et co-

directeur général de l'Association de lutte contre le VIH et les hépatites AIDES.

Engagé dans le champ de la promotion de la santé, il mène comme consultant des interventions visant le renforcement de capacités d'organisations communautaires qui agissent auprès des populations vulnérables et/ou éloignées des dispositifs de santé.

Ayant collaboré ou collaborant avec de nombreuses organisations en Afrique, Caraïbes et Asie du Sud Est, il possède une forte connaissance des modèles associatifs dans ces sous-régions.

Il est aussi engagé dans la promotion d'approches alternatives pour le soutien des personnes handicapées et/ou atteintes de maladies chroniques invalidantes et a dirigé l'Association Handi'Chiens jusqu'à sa retraite, en 2024. C'est un ardent défenseur des droits en faveur des personnes les plus vulnérables.

Françoise Fromageau



Médecin gériatre, Françoise Fromageau a terminé sa carrière en milieu hospitalier. Elle préside l'association Mona Lisa, une mobilisation nationale dédiée à la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Investie dans la Croix-Rouge française depuis 1980, elle en a été la secrétaire nationale de 2013 à 2017. Elle est aujourd'hui vice-présidente de la Fondation Croix-Rouge française.

Présentation de la Fonda : engagée pour la cause des associations depuis 45 ans

La Fonda, association reconnue d'utilité publique, accompagne depuis 45 ans le développement de la vie associative en France. Grâce à la prospective participative, elle éclaire les réflexions stratégiques des responsables associatifs et de leurs partenaires. Grâce à l'outillage méthodologique, elle accompagne les coopérations durables entre acteurs au service de l'intérêt général.

À la Fonda, nous agissons pour la cause des associations avec optimisme et méthode depuis 45 ans. Nous observons chaque jour le rôle central du fait associatif dans la réponse aux besoins existentiels des personnes : santé, éducation, lien social, logement, culture, alimentation et environnement... Or, cette fertilité associative est non seulement mal reconnue, mais aussi menacée d'asphyxie par la politique de l'offre et le recul de la démocratie dans le monde.

Nous sommes préoccupés par les effets systémiques du dérèglement climatique, concernés par le rétrécissement des espaces démocratiques et les atteintes répétées aux libertés publiques, inquiets pour l'avenir des jeunes, la paix et le vivre ensemble. Nous sommes donc déterminés à penser et élaborer un projet pour la société.

Nous formons une communauté d'acteurs réunis autour d'un socle de valeurs et d'une vision politique cohérents : nous sommes toutes et tous engagés, chacun à notre façon, dans l'avènement d'une société juste, solidaire et durable. Ensemble, nous cherchons à renforcer notre pouvoir d'agir en commun et à faire advenir une société de l'engagement inclusive.

Nous dotons les acteurs engagés dans l'intérêt général de clefs de compréhension du présent, de visions stratégiques du futur, et d'outils pour le bâtir par la coopération. Nous proposons une diversité d'activités dont l'utilité et la pertinence sont reconnues : rencontres et débats, études prospectives participatives, publications et interventions, accompagnements et formations aux méthodes du Faire ensemble.

Ce qui nous distingue dans notre façon de faire, c'est de penser le temps long, hors des silos et enjeux personnels, dans une démarche d'éducation populaire. En mobilisant une diversité d'expertises, nous co-produisons des analyses solides et des méthodologies innovantes avec et pour les acteurs de la vie associative.

Deux pôles d'activités cohérents : un *think-and-do tank*

La Fonda propose une diversité d'activités, dont l'utilité et la robustesse sont reconnues, qui se répartissent entre deux pôles :

- La « fabrique associative », ou *Do tank* pour **consolider et transmettre les méthodes du Faire ensemble**
 - Accompagner des communautés d'action engagées dans l'Agenda 2030
 - Consolider et diffuser des ressources méthodologiques
 - Former et accompagner, notamment les acteurs de l'appui à la vie associative
- Le « laboratoire d'idées », ou *Think tank* pour **éclairer les transformations de la société de l'engagement**
 - Conduire des études prospectives participatives
 - Partager la connaissance via des publications et des interventions
 - Animer un réseau d'acteurs engagés, des rencontres et des animations

Les fruits de ces activités sont diffusés via nos livres, notre revue, notre centre de ressources en ligne et via les réseaux. A l'heure où la coproduction et la diffusion de connaissances sont

bousculées par la puissance des réseaux numériques, notre revue et nos publications sont appréciées et nous mettons tout en œuvre pour en assurer la pérennité et le rayonnement. Chaque année, nous faisons une centaine d'interventions, touchant environ 7000 personnes, sur nos thèmes de travail permanents : les transformations de l'engagement, les enjeux du Faire ensemble, le numérique, la prospective stratégique et l'évaluation au service des associations.

Notre association est Reconnue d'utilité publique (ARUP) par le Conseil d'Etat, agréée Jeunesse et éducation populaire (JEP) par le ministère de l'Éducation nationale, agréée organisme de presse (CPAPP) par le ministère de la Culture et déclarée en tant que prestataire de formation auprès du préfet de la région Ile de France. Proposées dans différents catalogues certifiés Qualiopi (Savoir Devenir, Nexem, CNFPT...), nos formations sont éligibles aux fonds de la formation professionnelle.

Budgets prévisionnels de l'association 2026-2028

Charges	Prévisionnel 2026	Produits	Prévisionnel 2026
Achats		Produits d'exploitation	
Achat d'étude et prestations de service	2 000 €	Production vendue	
Conception jeux de cartes	- €	Abonnements tribune	- €
Impression jeux de carte et Tribunes	- €	Ventes publication(s)	4 000 €
Impression livres	6 000 €	Guides méthodo	- €
Variation de stock	- €	Jeux de cartes	1 000 €
Total	8 000 €	Travaux / Colloques	200 €
Autres achats		Droits d'Auteur	200 €
EDF	- €	Interventions / formations	50 850 €
Fournitures d'entretien	300 €	Produits activités annexes	40 800 €
Fournitures de bureau et informatiques	1 500 €	Total	97 050 €
Total	1 800 €	Subventions publiques	
Services extérieurs		FSE	- €
Impressions	- €	Forjep (DJEPA)	7 107 €
Site internet	7 856 €	Forjep (DJEPA)	7 107 €
Location bureaux + charges locatives	35 400 €	Mairie de Paris	10 000 €
Locations salle de réunion	- €	FDVA	- €
Location matériel	200 €	DJEPA - CPO	49 000 €
Maintenance du Matériel et photocopies	8 200 €	ANCT	20 000 €
Entretien et réparations des locaux	- €	CGDD	15 000 €
Assurances	1 662 €	INJEP	- €
Documentation	200 €	PESSIIS	- €
Etudes et recherches	- €	Aide à l'embauche	- €
Frais de colloques et séminaires	8 000 €	CNAF	10 000 €
Frais de déménagement	- €	CCSMA	30 000 €
Total	61 518 €	CDC	- €
Autres services extérieurs		Total	148 214 €
Honoraires comptables	26 500 €	Subventions privées	
Publicité Relations Publiques	1 500 €	MACIF	45 000 €
Publication catalogues et imprimés	- €	WeCitizens (Erasmus +)	8 000 €
Déplacements, missions et réceptions	18 000 €	Fondation de France	50 000 €
Frais postaux et de télécommunications	6 000 €	Animafac (Erasmus +)	2 500 €
Frais bancaires	3 200 €	Autres subventions privées	2 226 €
Divers (frais de recrutement de personnel, ...)	12 820 €	Total	107 726 €
Total	68 020 €	Cotisations	
Impôts taxes et versements assimilés		Cotisations et licences	9 666 €
Taxe sur les salaires	6 929 €	contributions partenaires associés	78 600 €
Formation et taxe d'apprentissage	7 399 €	Total	88 266 €
Total	14 328 €	Autres produits	
Salaires et traitements		Don Fondation SNCF - Mécénat	30 000 €
Salaires brut	247 459 €	Don Fondation Crédit Coopératif	6 000 €
Congés payés	10 000 €	Don Fondation KPMG - mécénat	- €
Primes et Gratifications	7 800 €	Don autres Fondations	30 000 €
Pass Navigo	4 500 €	Fondation Schneider Electric	18 250 €
Total	269 759 €	Don Crédit Mutuel Confédération nationale	8 000 €
Charges sociales		Dons et Produits divers de gestion courante	19 500 €
Urssaf et Pole Emploi	71 763 €	Redevances licence de marque	2 500 €
Retraite	18 955 €	Remboursements de frais de mission et déplacements	1 532 €
Prévoyance/mutuelles	6 483 €	Remboursement frais postaux	700 €
Agessa	- €	Total	116 481 €
Chèque déjeuner & prestations	7 000 €	Reprises sur provision	
Médecine du travail et Pharmacie	850 €	Reprises sur prov.pour depreciation act.circulant	- €
Provisions charges sur Congés payés	- €	Reprise provision pour risque	- €
Provisions charges sur Prime et gratifications	- €	Total	- €
autres charges de personnel	5 500 €	Reports de ressources sur subventions	
Total	110 552 €	Fonds dédiés	- €
Dotations aux amortissements & provisions		Total	- €
Dotations aux Amort. Immob. incorporelles	17 040 €	Transferts de charges	
Dotations aux Amort. Immob. corporelles	1 320 €	Transfert charges exploitation	- €
Dotations aux prov. pour dep. T.P.	- €	Transfert charges de personnel	- €
Dotations aux prov. Pour dep.créances	- €	Total	- €
Dotations aux prov. pour charges d'exploitation (IFC)	1 200 €	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	557 737 €
Total	19 560 €	Produits financiers	
Autres Charges		Plus-value sur cession de VMP	- €
Redevances	600 €	Produits de participations	- €
Droits d'auteurs / consortium	- €	Autres produits financiers	500 €
Charges diverses de Gestion courante + créances	100 €	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	500 €
Cotisations liées à la vie statutaire	4 000 €	Produits exceptionnels	
Total	4 700 €	Libéralités reçues	- €
Charges exceptionnelles		reprise de provision ou subvention pour investissement	- €
Penalités amendes fisc, pénales	- €	produits de cessions d'éléments d'actifs	- €
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	- €	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
Engagements à réaliser sur subventions			
-	- €		
Total	- €		
TOTAL DES CHARGES	558 237 €	TOTAL DES PRODUITS	558 237 €

Charges	Prévisionnel 2027	Produits	Prévisionnel 2027
Achats		Produits d'exploitation	
Achat d'étude et prestations de service	2 000 €	Production vendue	
Conception jeux de cartes	- €	Abonnements tribune	- €
Impression jeux de carte et Tribunes	- €	Ventes publication(s)	8 000 €
Impression livres	6 000 €	Guides méthodo	- €
Variation de stock	- €	Jeux de cartes	500 €
Total	8 000 €	Travaux / Colloques	3 500 €
Autres achats		Droits d'Auteur	400 €
EDF	- €	Interventions / formations	70 000 €
Fournitures d'entretien	300 €	Produits activités annexes	40 000 €
Houritures de bureau et inHformatiques	1 500 €	Total	122 400 €
Total	1 800 €	Subventions publiques	
Services extérieurs		FSE	- €
Impressions	- €	Fonjep (DJEPVA)	7 107 €
Site internet	4 400 €	Fonjep (DJEPVA)	7 107 €
Location bureaux + charges locatives	35 400 €	Mairie de Paris	10 000 €
Locations salle de réunion	- €	FDVA	- €
Location matériel	200 €	DJEPVA - CPO	60 000 €
Maintenance du Matériel et photocopies	8 200 €	ANCT	20 000 €
Entretien et réparations des locaux	- €	CGDD	15 000 €
Assurances	1 662 €	CCMSA	30 000 €
Documentation	200 €	CNAF	10 000 €
Etudes et recherches	- €	INJEP	- €
Frais de colloques et séminaires	12 000 €	PESSIIS	- €
Frais de déménagement	- €	Aide à l'embauche	- €
Total	62 062 €	Total	159 214 €
Autres services extérieurs		Subventions privées	
Honoraires comptables	27 000 €	CDC	- €
Publicité Relations Publiques	1 500 €	MACIF	45 000 €
Publication catalogues et imprimés	- €	WeCitizens	4 000 €
Déplacements, missions et réceptions	18 000 €	Fondation de France	50 000 €
Frais postaux et de télécommunications	7 000 €	Autres subventions privées	42 496 €
Frais bancaires	3 200 €	Total	141 496 €
Divers (frais de recrutement de personnel, ...)	15 000 €	Cotisations	
Total	71 700 €	Cotisations	8 800 €
Impôts taxes et versements assimilés		contributions partenaires associés	80 000 €
Taxe sur les salaires	7 808 €	Total	88 800 €
Formation et taxe d'apprentissage	8 338 €	Autres produits	
Total	16 146 €	Don Fondation SNCF - Mécénat	30 000 €
Salaires et traitements		Don Fondation Crédit Coopératif	3 000 €
Salaires brut	278 856 €	Don Fondation KPMG - mécénat	- €
Congés payés	15 000 €	Don autres Fondations	30 000 €
Primes et Gratifications	9 600 €	Fondation Schneider Electric	9 000 €
Pass Navigo	6 000 €	Crédit Mutuel	8 000 €
Total	309 456 €	Dons et Produits divers de gestion courante	15 000 €
Charges sociales		Redevance	2 500 €
Urssaf et Pole Emploi	80 868 €	Remboursements de frais de mission et déplacements	1 531 €
Retraite	21 360 €	Remboursement frais postaux	700 €
Prévoyance/mutuelles	7 306 €	Total	99 731 €
Agessa	- €	Reprises sur provision	
Chèque déjeuner & prestations	10 000 €	Reprises sur prov.pour depreciation act.circulant	- €
Médecine du travail et Pharmacie	1 100 €	Reprise provision pour risque	- €
Provisions charges sur Congés payés	- €	Total	- €
Provisions charges sur Prime et gratifications	- €	Reports de ressources sur subventions	
autres charges de personnel	- €	Fonds dédiés	- €
Total	120 635 €	Total	- €
Dotations aux amortissements & provisions		Transferts de charges	
Dotations aux Amort. Immob. incorporelles	12 398 €	Transfert charges exploitation	- €
Dotations aux Amort. Immob. corporelles	2 045 €	Transfert charges de personnel	- €
Dotations aux prov. pour dep. T.P.	- €	Total	- €
Dotation aux prov. Pour dep.créances	- €	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	611 641 €
Dotations aux prov. pour charges d'exploitation (IFC)	1 200 €	Produits financiers	
Total	15 643 €	Plus-value sur cession de VMP	- €
Autres Charges		Produits de participations	- €
Redevances	600 €	Autres produits financiers	500 €
Droits d'auteurs / consortium	- €	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	500 €
Charges diverses de Gestion courante + créances	100 €	Produits exceptionnels	
Cotisations liées à la vie statutaire	6 000 €	Libéralités reçues	- €
Total	6 700 €	reprise de provision ou subvention pour investissement	- €
Charges exceptionnelles		produits de cessions d'éléments d'actifs	- €
Penalités amendes fisc, penales	- €	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	- €		
Engagements à réaliser sur subventions			
-	- €		
Total	- €		
TOTAL DES CHARGES	612 141 €	TOTAL DES PRODUITS	612 141 €

Charges	Prévisionnel 2028	Produits	Prévisionnel 2028
Achats		Produits d'exploitation	
Achat d'étude et prestations de service	2 000 €	Production vendue	
Conception jeux de cartes	- €	Abonnements tribune	- €
Impression jeux de carte et Tribunes	- €	Ventes publication(s)	4 000 €
Impression livres	6 000 €	Guides méthodo	- €
Variation de stock	- €	Jeux de cartes	500 €
Total	8 000 €	Travaux / Colloques	500 €
Autres achats		Droits d'Auteur	400 €
EDF	- €	Interventions / formations	72 000 €
Fournitures d'entretien	300 €	Produits activités annexes	42 000 €
Houritures de bureau et inHformatiques	1 500 €	Total	119 400 €
Total	1 800 €	Subventions publiques	
Services extérieurs		FSE	- €
Impressions	- €	Fonjep (DJEPVA)	7 107 €
Site internet	4 400 €	Fonjep (DJEPVA)	7 107 €
Location bureaux + charges locatives	35 400 €	Mairie de Paris	10 000 €
Locations salle de réunion	- €	FDVA	- €
Location matériel	200 €	DJEPVA - CPO	60 000 €
Maintenance du Matériel et photocopies	8 200 €	ANCT	20 000 €
Entretien et réparations des locaux	- €	CGDD	15 000 €
Assurances	1 662 €	CCMSA	30 000 €
Documentation	200 €	CNAF	- €
Etudes et recherches	- €	INJEP	- €
Frais de colloques et séminaires	12 000 €	PESSIIS	- €
Frais de déménagement	- €	Aide à l'embauche	- €
Total	62 062 €	Total	149 214 €
Autres services extérieurs		Subventions privées	
Honoraires comptables	27 500 €	CDC	- €
Publicité Relations Publiques	1 500 €	MACIF	45 000 €
Publication catalogues et imprimés	- €	WeCitizens	- €
Déplacements, missions et réceptions	18 000 €	Fondation de France	50 000 €
Frais postaux et de télécommunications	7 000 €	Autres subventions privées	67 364 €
Frais bancaires	3 200 €	Total	162 364 €
Divers (frais de recrutement de personnel, ...)	18 000 €	Cotisations	
Total	75 200 €	Cotisations	8 800 €
Impôts taxes et versements assimilés		contributions partenaires associés	85 000 €
Taxe sur les salaires	7 925 €	Total	93 800 €
Formation et taxe d'apprentissage	8 463 €	Autres produits	
Impôts commerciaux	6 300 €	Don Fondation SNCF - Mécénat	30 000 €
Total	22 688 €	Don Fondation Crédit Coopératif	15 000 €
Salaires et traitements		Don Fondation KPMG - mécénat	- €
Salaires brut	283 039 €	Don autres Fondations	30 000 €
Congés payés	15 000 €	Fondation Schneider Electric	- €
Primes et Gratifications	9 600 €	Crédit Mutuel	8 000 €
Pass Navigo	6 000 €	Dons et Produits divers de gestion courante	15 000 €
Total	313 639 €	Redevance	2 500 €
Charges sociales		Remboursements de frais de mission et déplacements	1 531 €
Urssaf et Pole Emploi	82 081 €	Remboursement frais postaux	700 €
Retraite	21 681 €	Total	102 731 €
Prévoyance/mutuelles	7 416 €	Reprises sur provision	
Agessa	- €	Reprises sur prov.pour depreciation act.circulant	- €
Chèque déjeuner & prestations	10 000 €	Reprise provision pour risque	- €
Médecine du travail et Pharmacie	1 100 €	Total	- €
Provisions charges sur Congés payés	- €	Reports de ressources sur subventions	
Provisions charges sur Prime et gratifications	- €	Fonds dédiés	- €
autres charges de personnel	- €	Total	- €
Total	122 278 €	Transferts de charges	
Dotations aux amortissements & provisions		Transfert charges exploitation	- €
Dotations aux Amort. Immob. incorporelles	12 398 €	Transfert charges de personnel	- €
Dotations aux Amort. Immob. corporelles	2 045 €	Total	- €
Dotations aux prov. pour dep. T.P.	- €	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	627 509 €
Dotation aux prov. Pour dep.créances	- €	Produits financiers	
Dotations aux prov. pour charges d'exploitation (IFC)	1 200 €	Plus-value sur cession de VMP	- €
Total	15 643 €	Produits de participations	- €
Autres Charges		Autres produits financiers	500 €
Redevances	600 €	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	500 €
Droits d'auteurs / consortium	- €	Produits exceptionnels	
Charges diverses de Gestion courante + créances	100 €	Libéralités reçues	- €
Cotisations liées à la vie statutaire	6 000 €	reprise de provision ou subvention pour investissement	- €
Total	6 700 €	produits de cessions d'éléments d'actifs	- €
Charges exceptionnelles		TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
Penalités amendes fisc, penales	- €		
Total	- €		
Engagements à réaliser sur subventions			
-	- €		
Total	- €		
TOTAL DES CHARGES	628 009 €	TOTAL DES PRODUITS	628 009 €